

FIG. 3. — VUE D'ENSEMBLE DE L'IMMEUBLE. *Sobriété et simplicité des lignes architecturales. Matériaux naturels, d'entretien facile.*

IMMEUBLE POUR BUREAUX ET APPARTEMENTS QUAI MARCELLIS A LIÈGE

Architecte : Jean COMBAZ
Architecte CSAB à Bruxelles
Ingénieur-conseil : Arnold BAGON, Liège.



UNE bombe volante a détruit entièrement, au début de 1945, l'immeuble de la Caisse Commune d'Assurances « La Belgique Industrielle », situé au coin du Quai Marcellis, ainsi que l'immeuble contigu de M. Durieux, Directeur de cette Société. La réunion de ces deux terrains a permis d'ériger un nouvel immeuble ayant un développement de façade sur rue de plus de 35 mètres et jouissant d'une situation exceptionnelle : orientation favorable et vue dégagée vers la Meuse et le centre de la ville.

L'immeuble comprend un rez-de-chaussée à usage de bureaux et six étages comprenant chacun un appartement. La surface bâtie est de 280 mètres carrés au rez-de-chaussée et de 220 mètres carrés aux étages et le bâtiment s'élève à 24 mètres au-dessus du niveau du trottoir.

L'idée maîtresse qui a présidé à l'érection de

ce nouveau bâtiment était de construire, à une époque où le choix des matériaux était encore difficile, un immeuble simple, aux grandes lignes architecturales, avec des matériaux naturels et demandant le moins d'entretien possible.

Il fallut encore tenir compte du caractère pratique et équilibré de l'habitat des appartements et c'est ainsi que la façade du quai Marcellis fut établie avec une très grande loggia vitrée à laquelle était accolé un balcon à air libre, mais couvert.

En outre, et étant donné l'énorme quantité des matériaux restés sur place, l'on utilisa, pour les soubassements et une partie des encadrements de fenêtres et portes, les nombreuses pierres bleues récupérées dans les décombres et qui reçurent une taille et des profils appropriés.

Les briques employées furent des « Cérabrics »,

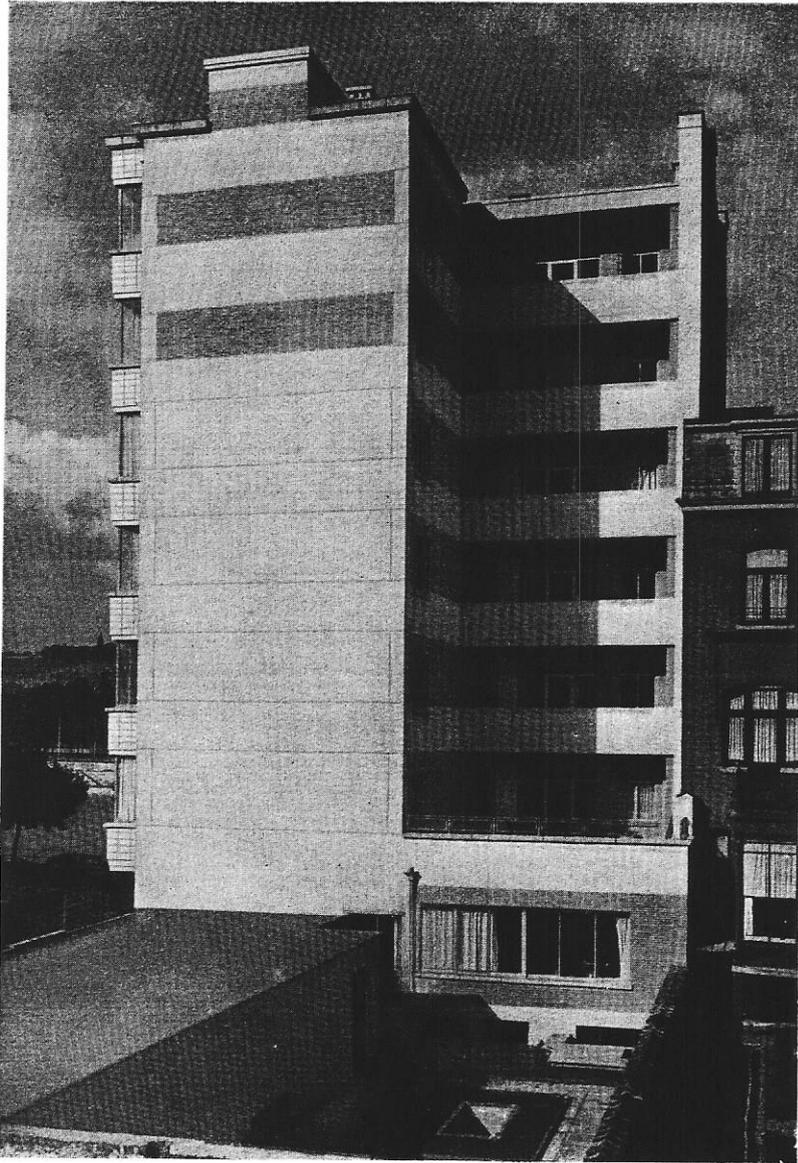


FIG. 1. — IMMEUBLE POUR BUREAUX ET APPARTEMENTS, QUAI MARCELLIS, À LIÈGE. *Vue de la façade sur cour.*

IMMEUBLE POUR BUREAUX ET APPARTEMENTS
QUAI MARCELLIS, À LIÈGE

(Voir texte en regard)

Photos G. Jacoby (fig. 1, 2, 4, 6, 7, 10, 12 et 15)
Jean Werres (fig. 3) et Lapaille (fig. 8 et 9).

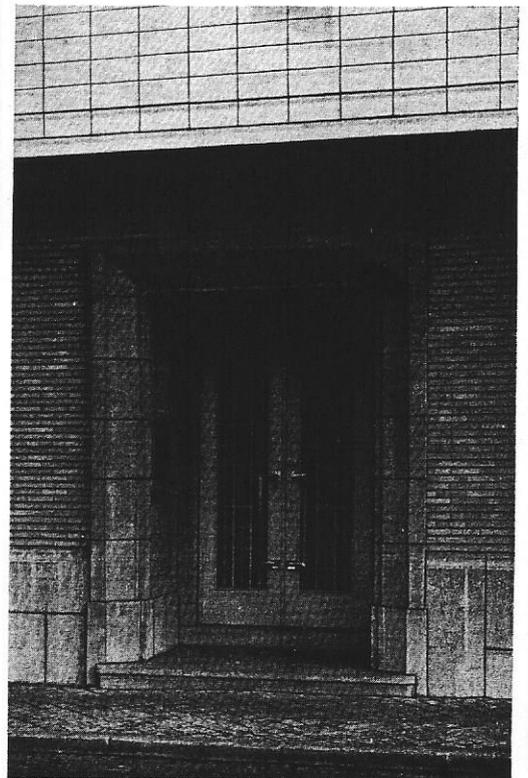


FIG. 2. — ENTRÉE DES BUREAUX, quai Marcellis. La porte, métallique, comporte un beau travail de ferronnerie.



FIG. 4. — DÉTAIL DE LA FAÇADE D'ANGLE DE L'IMMEUBLE. Remarquer, à gauche, la grande loggia vitrée à laquelle fait suite un balcon à air libre, mais couvert.

choisies pour leur belle teinte et leur non-géllivité.

Tous les châssis sont du type métallique de la Firme Meeus, d'Anvers. La toiture-terrasse a été particulièrement étudiée et est constituée par deux hourdis indépendants, dont le supérieur donne l'inclinaison voulue pour éviter les stagnations d'eau.

Dispositions générales

a) Rez-de-chaussée

Le rez-de-chaussée, qui a été étudié uniquement pour l'établissement des bureaux de la Belgique Industrielle, comporte une entrée particulière à front du quai Marcellis, laquelle entrée débouche dans un hall central muni de guichets auxquels ont accès tous les services de la Société (fig. 6).

L'éclairage des bureaux est assuré par des fenêtres de vastes dimensions et une partie en lanterneau et dalles lumineuses. La Direction a été installée dans un confortable et grand bureau, en façade sur le quai Marcellis, et possède une porte particulière sur le vestibule d'entrée, ainsi qu'une porte de communication permettant au directeur d'avoir accès à ses divers services sans passer par le hall public. Il en est de même pour la Salle du Conseil de Direction, qui a son accès de l'autre côté du vestibule d'entrée (fig. 7 et 8).

Ajoutons que tous ces bureaux ont reçu une décoration adéquate à leurs fonctions et qu'ils sont reliés entre eux par la téléphonie privée.

Signalons également que des installations sanitaires, tout à fait modernes, ont été prévues dans les sous-sols, tant à l'usage des employés que de la Direction.

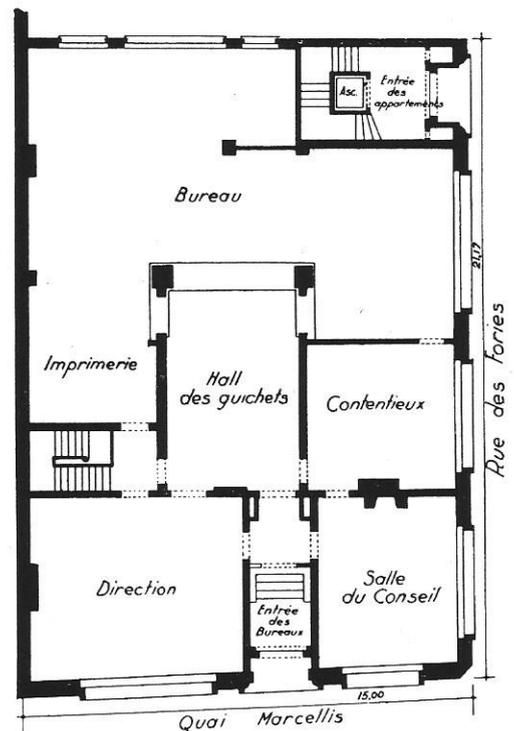
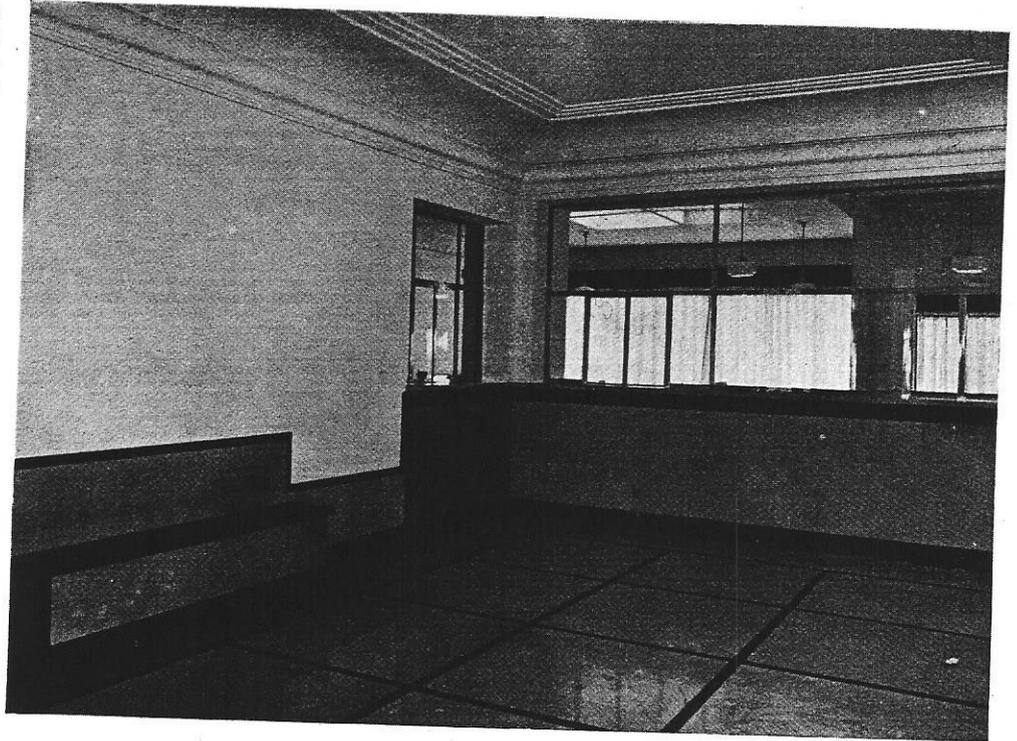


FIG. 5. — PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE.

FIG. 6. — LE HALL CENTRAL DU REZ-DE-CHAUSSÉE. Ce hall est muni de guichets auxquels ont accès tous les autres services.



b) Etages

Plan d'un étage

Le principe qui a été envisagé lors de l'étude des appartements était de fournir un appartement

très vaste, particulièrement bien éclairé et aéré, et jouissant du maximum de confort, avec cependant un minimum d'entretien.

Ce principe découlait de l'emplacement même de l'immeuble à construire, dont la vue splendide sur la Meuse nécessitait l'établissement de grandes

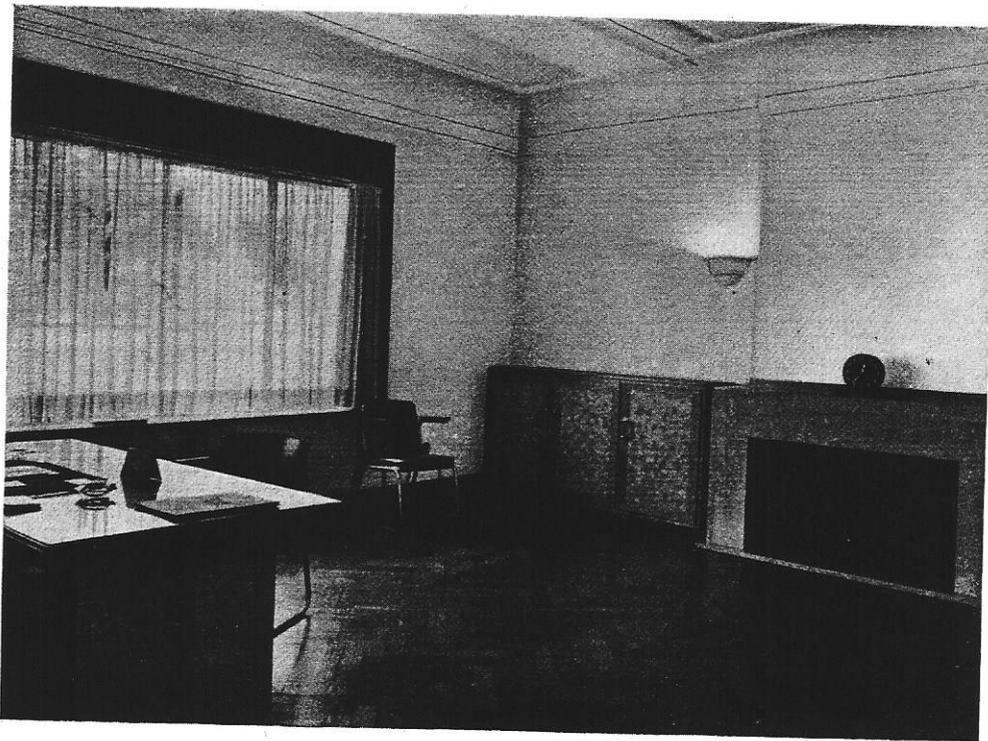


FIG. 7. — LE BUREAU DE LA DIRECTION. Grande pièce confortable, en bordure du quai Marcellis. Meubles « Acior ».



FIG. 8. — LA SALLE DU CONSEIL DE DIRECTION.

baies et la répartition des chambres d'habitation le long des façades.

L'incertitude du nombre de locataires à loger, de leur situation de famille ou de leur profession, a amené l'architecte à établir une disposition de

locaux telle qu'elle puisse être adaptée au plus grand nombre possible de ces situations.

C'est ainsi que l'appartement peut comporter deux ou trois chambres à coucher, ou encore une salle à manger et deux chambres à coucher; la

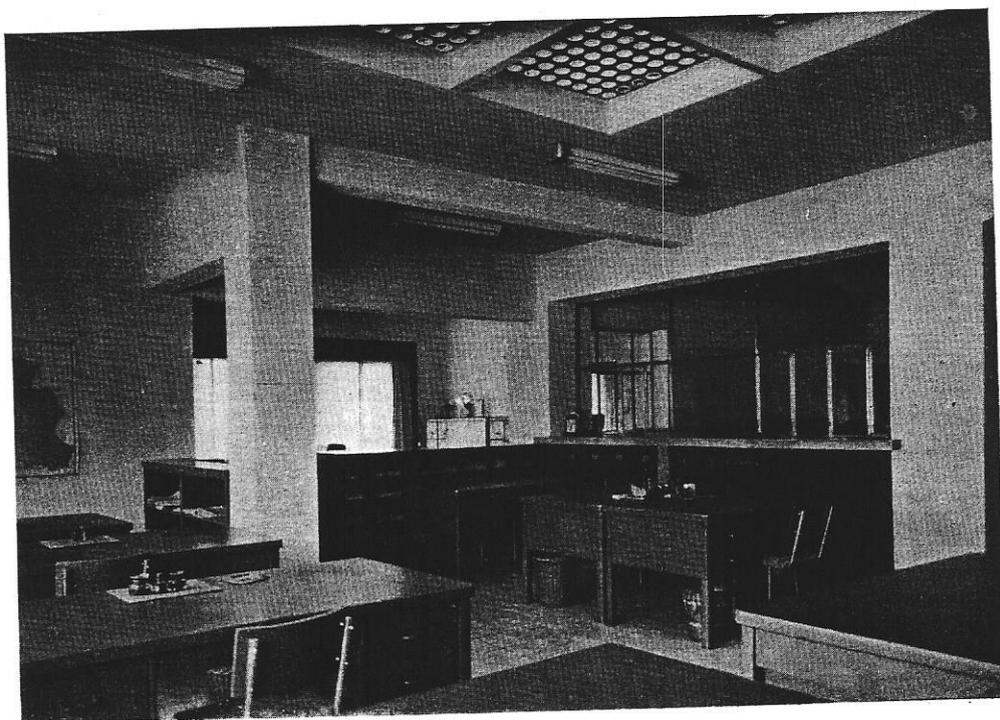


FIG. 9. — LES BUREAUX. L'éclairage en est assuré par des fenêtres aux vastes dimensions et par un lanterneau avec dalles lumineuses. Ils sont équipés de meubles « Acior ».

FIG. 10. — UN LIVING-ROOM. Vaste pièce de 9^m,20 sur 6^m,20. Eclairage abondant, par la grande loggia vitrée qui donne sur le quai Marcellis.



jonction de ces diverses pièces ne nuit en rien à l'occupation de l'appartement lui-même dont la pièce maîtresse est un living-room de 9^m,20 sur 6^m,20 qui, indépendamment de toutes les com-

binaisons, est toujours en communication avec toutes les chambres et avec le département cuisine (fig. 10).

Ce dernier département a été isolé du restant et comporte un ensemble: cuisine, petit vestiaire, office et chambre de bonne, avec armoires encastrees et douche, ainsi qu'un W. C. particulier (fig. 11).

Nous ne parlerons que pour mémoire des aménagements intérieurs que l'on retrouve d'ailleurs dans de nombreux appartements et qui, en ce qui concerne la Belgique Industrielle, ont été montés et équipés par la Société Van de Ven en équipements Cubex et par la Société Electrolux, en ce qui concerne les glacières dont sont munis chaque appartement.

Les salles de bains et les installations sanitaires ont été particulièrement soignées. Elles sont confortables, agréables et faciles d'entretien. Chaque salle de bain possède en plus une armoire encastree et une armoire à linge aérée.

En résumé, l'occupation de chacun des appartements décrit ci-dessus peut se faire sous le signe du confort et de l'esthétique et avec le minimum du personnel domestique.

L'étude technique

Taux de travail : Béton . . . 65 kg/cm²
Acier . . . 1.300 kg/cm²

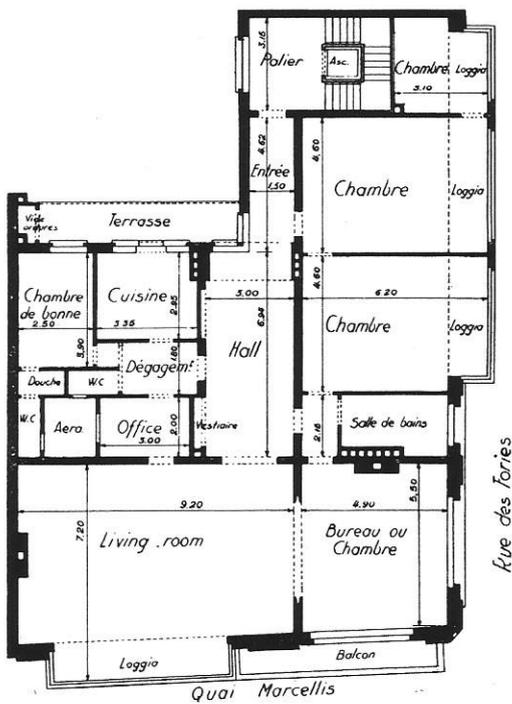


FIG. 11. — PLAN D'UN ÉTAGE.



FIG. 12. — UNE CHAMBRE sur la rue des Fories. Comme pour les autres pièces, l'éclairage se fait par une vaste baie prise dans la loggia.

Surcharges : Bureaux 300 kg/m²
 Appartements : 200 kg/m²

L'ossature en béton armé est constituée par un ensemble de colonnes entretoisées par des poutres et planchers et prenant appui sur des poutres de fondation qui relient les têtes des puits en béton.

Quelques problèmes spéciaux ont été posés par la différence des fonctions du rez-de-chaussée et des étages qui a imposé des emplacements différents aux colonnes.

La figure 13 montre le schéma du portique dans le plan des guichets. Dans le but de soulager la poutre P1, on a été obligé de prévoir une poutre de rigidité P2 qui est apparente dans la toiture-terrasse. Les planchers ont été traités en dalles continues dans les deux sens qui se prêtent bien à l'application du chauffage par rayonnement. La présence des serpentins de chauffage dans le hourdis a pour effet de diminuer la hauteur utile dans la partie centrale, mais est sans influence aux appuis. Or, comme les moments fléchissants aux appuis sont les plus importants, il en résulte une disposition de l'armature bien proportionnée.

Equipement

Chauffage

L'installation du chauffage central a fait l'objet de nombreuses études. Devant les résultats parti-

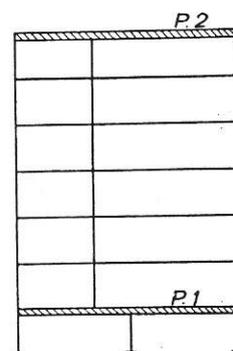


FIG. 13. — SCHÉMA DU PORTIQUE CONSTITUANT L'OSSATURE DE L'IMMEUBLE. Coupe dans le plan des guichets.

culièrement intéressants que présentait le chauffage par plafond, celui-ci a été adopté, de sorte que le bâtiment de la Belgique Industrielle est peut-être l'un des premiers, si pas le premier, immeuble à appartements qui ait bénéficié de ce système.

Rappelons succinctement qu'il est constitué par une série de serpentins incorporés dans les hourdis en béton armé et qui reçoivent leur fluide chauffant de la chaudière avec pulsion forcée par pompes électriques (fig. 14).

Ce système de chauffage donne un agrément absolument incomparable à l'occupation des appartements qui en sont équipés, par suite de la stabilité absolue de l'air ambiant, de la suppression des poussières et de la régularité de la température qui est exactement la même, non seulement dans toutes les chambres, mais également à quelque endroit que vous vous trouviez dans ces chambres et même devant une fenêtre ouverte avec température extérieure de -5 degrés.

Nous noterons, pour mémoire, que ce système permet la suppression de tous les cache-radiateurs, toujours encombrants et bien souvent disgracieux et permet d'assurer une surface de chauffe absolument constante, quelles que soient l'importance et l'étendue du mobilier des appartements.

Deux chaudières à mazout, d'une puissance totale de 300.000 calories, assurent, avec un large excédent de puissance, le chauffage de tout l'immeuble.

Une autre chaudière, au petit charbon et avec soufflerie, dessert uniquement l'installation d'eau chaude qui est distribuée dans tout l'immeuble avec boiler intercalé dans le circuit.

Ajoutons qu'un système de décalcification assure à tous les occupants une eau douce et supprime ainsi les ennuis des tuyaux encrassés ou bouchés.

Cuisines

Celles-ci sont munies de toutes les possibilités pratiques : électricité industrielle permettant la cuisine à l'électricité; prise de gaz et cheminée permettant la cuisine au charbon; évier en acier inoxydable, glacière et armoires Cubex, le tout permettant d'utiliser ce local sans difficulté et

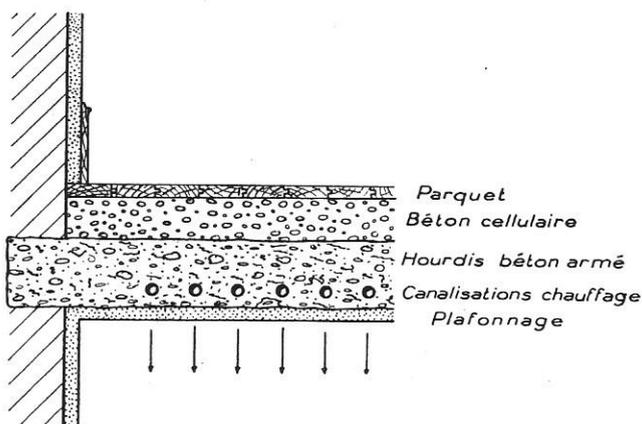


FIG. 14. — COUPE SCHÉMATIQUE D'UN HOURDIS, MONTRANT LE DISPOSITIF DU CHAUFFAGE PAR PLAFOND.

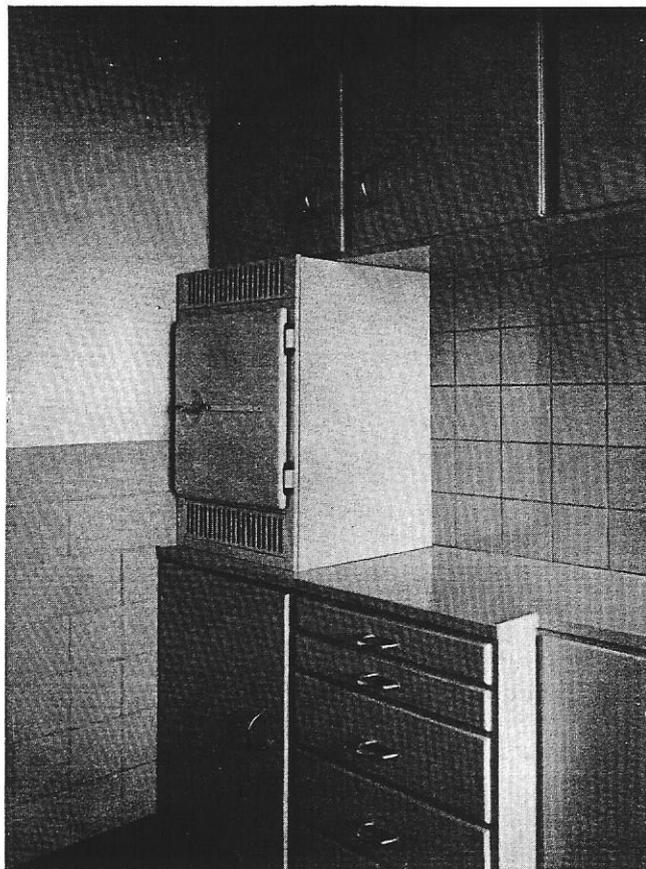


FIG. 15. — DÉTAIL D'UNE CUISINE avec armoires Cubex et réfrigérateur Electrolux.

avec l'agrément d'être à côté d'une jolie terrasse, avec vide-poubelle.

Isolation acoustique

Ajoutons que l'isolation acoustique a été réalisée par une couche intercalaire de béton de Bims, se rapprochant, comme densité, du béton cellulaire.

*
**

Air, confort et lumière, tel est le triple signe sous lequel ont été conçus et réalisés ces appartements.

Les travaux ont été exécutés par la S. A. Cahay et Delanaye à Liège; le chauffage par plafond a été installé par la Société Chauray, à Bruxelles; la quincaillerie a été fournie par F. et F. Troisfontaines, à Liège; les bureaux sont équipés des meubles « Acior » de la maison Desoer. Le chantier a été placé sous contrôle de Seco de Bruxelles.

J. C.